

Santé : une initiative pour renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne

Publié le 1 décembre 2020

La Commission a présenté, le 25 novembre, sa stratégie pharmaceutique pour l'Europe. Elle propose de garantir l'accès à des médicaments abordables, soutenir l'innovation et la compétitivité et renforcer la résilience de l'industrie. Objectif : une Europe de la santé plus forte. Une révision de la législation pharmaceutique est attendue d'ici 2022.

Cette Stratégie permettra à l'Europe de couvrir ses besoins pharmaceutiques, y compris en période de crise, au moyen de chaînes d'approvisionnement solides. Elle poursuit quatre objectifs principaux :

- Garantir l'accès des patients à des médicaments abordables et répondre aux besoins médicaux non satisfaits (par exemple dans les domaines de la résistance aux antimicrobiens, du cancer ou des maladies rares);
- Soutenir la compétitivité, l'innovation et la durabilité de l'industrie pharmaceutique de l'UE et le développement de médicaments de qualité, sûrs, efficaces et plus respectueux de l'environnement;
- Améliorer les mécanismes de préparation et de réaction aux crises et renforcer la sécurité de l'approvisionnement;
- Faire entendre la voix de l'Union dans le monde, en promouvant des normes d'un niveau élevé de qualité, d'efficacité et de sécurité.

Les actions phares de la stratégie sont les suivantes:

- Révision de la législation pharmaceutique de base ;
- Proposition de création d'une Autorité européenne d'intervention en cas d'urgence sanitaire ;
- [Révision de la réglementation relative aux médicaments à usage pédiatrique et aux médicaments pour le traitement des maladies rares](#)
- Lancement d'un dialogue entre les acteurs du secteur pharmaceutique et les pouvoirs publics ;
- Coopération entre les autorités nationales en matière de tarification, de paiement et de passation de marchés ;
- Création d'une infrastructure numérique solide, y compris une proposition relative à un espace européen des données de santé ;
- Soutien en faveur de la recherche et de l'innovation;
- Actions visant à promouvoir des approches innovantes en matière de recherche-développement et de marchés publics dans l'Union en ce qui concerne les antimicrobiens et leurs solutions de remplacement.

La Stratégie sera examinée au niveau politique le 2 décembre prochain.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)